

SCIC ENERCOOP NORD EST
SOCIETE ANONYME COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF
AU CAPITAL DE 495 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE ANDRE DHOTEL
08130 ATTIGNY

- - - - -

SCIC ENERCOOP NORD EST
RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

SCIC ENERCOOP NORD EST

:-: :-: :-: :-: :-: :-:

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERCOOP NORD EST, société coopérative d'intérêt collectif, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 04 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

DM

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous ont procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DN

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L 225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

nm

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précité par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

DM

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 20 MAI 2020

SARL AA. COM AUX COMPTES

Mr MAGNY D.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN ACTIF

1002047 - SA ENERCOOP NORD EST

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
		en valeur	en %
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	118 110	118 110	
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	2 061	4 195	-2 134 -50.87
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours	5 321		5 321
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	2 723	3 027	-304 -10.03
Installations tech., matériel et outillages indus.	217 650	274 069	-56 420 -20.59
Autres immobilisations corporelles	12 759	3 071	9 689 315.52
Immobilisations corporelles en cours	16 392	3 912	12 480 319.02
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	242 390	226 290	16 100 7.11
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 522	1 562	-40 -2.56
TOTAL (I)	618 928	516 126	102 802 19.92
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approv.	17 248	7 826	9 422 120.39
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis	32 848	62 587	-29 739 -47.52
Marchandises	688	688	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Créances clients et comptes rattachés (3)	187 878	158 992	28 886 18.17
Autres (3)	485 228	571 700	-86 472 -15.13
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres	20 315	20 300	15 0.07
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	128 620	17 592	111 028 631.12
Charges constatées d'avance (3)	10 376	4 025	6 351 157.79
TOTAL (II)	883 201	843 710	39 491 4.68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes remboursement des emprunts (IV)			
Ecarts de conversion actif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 502 129	1 359 836	142 293 10.46

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

1002047 - SA ENERCOOP NORD EST

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	495 100	439 470	55 630	12.66
(dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale		7 707		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-42 949	-29 628	-13 320	-44.96
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	15 110	-13 320	28 430	213.43
SITUATION NETTE	474 968	404 229	70 740	17.50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	474 968	404 228	70 740	17.50
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	25 000	50 000	-25 000	-50.00
TOTAL (I) Bis	25 000	50 000	-25 000	-50.00
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	44 204	47 141	-2 937	-6.23
Emprunts et dettes financières diverses (3)	808 877	695 447	113 430	16.31
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	36 363	65 294	-28 932	-44.31
Dettes fiscales et sociales	111 825	97 058	14 767	15.21
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	893	668	226	33.78
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	1 002 161	905 608	96 554	10.66
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 502 129	1 359 836	142 293	10.46
(1) Dont à plus d'un an	828 080	344 204		
(1) Dont à moins d'un an	174 081	561 404		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs	300 000	300 000		

COMPTE DE RÉSULTAT

1002047 - SA ENERCOOP NORD EST

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	60	17	43	259.93
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	586 643	426 341	160 302	37.60
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	586 703	426 358	160 345	37.61
Production stockée	-29 739	21 468	-51 207	-238.53
Production immobilisée	70 895	36 464	34 431	94.42
Subventions d'exploitation	5 080	9 500	-4 420	-46.52
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 771	15 445	4 326	28.01
Autres produits	206	3	203	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	652 916	509 237	143 678	28.21
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	-782		-782	
Variation de stocks		47	-47	-100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	46 855	41 227	5 627	13.65
Variation de stocks	-9 422	18 404	-27 826	-151.20
Autres achats et charges externes	152 843	136 577	16 266	11.91
Impôts, taxes et versements assimilés	4 553	4 734	-181	-3.82
Salaires et traitements	305 069	219 511	85 558	38.98
Charges sociales	116 275	71 251	45 024	63.19
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 630	27 534	2 097	7.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	3	41	-37	-92.10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	645 024	519 325	125 699	24.20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 892	-10 088	17 979	178.23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

1002047 - SA ENERCOOP NORD EST

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTE

	Du 01/01/19 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	12 865	13 985	-1 120	-8.01
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	425	316	108	34.26
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	13 290	14 301	-1 011	-7.07
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 072	17 534	-11 462	-65.37
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	6 072	17 534	-11 462	-65.37
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	7 218	-3 233	10 451	323.27
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 110	-13 320	28 430	213.43
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations-amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	666 206	523 538	142 667	27.25
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	651 096	536 859	114 237	21.28
Bénéfice ou Perte	15 110	-13 320	28 430	213.43

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées